



Une équipe au service des clubs !

## Commission Nouvelles Pratiques

### Football Partagé

Réunion du 13 octobre 2025

#### Membres présents :

Mr S. HAMON Président

Mme C. MARIETTE Vice-Présidente

Jérôme Lemoigne – F. C. Equeurdreville-Hainneville

Dominique Pillet – AS. Valognes

Morgan Courbaron – ES Plain

Gérard Vauchel – E.S. Pointe-Hague

Jocelyn Guillerme – E.S. Pointe-Hague

#### Membres excusés :

Mrs S. LEBOUC – M. TRAVERS (AS Tourlaville) – S. PERROTTE (FC St Lô) – N. GAUNELLE (ES Coutances) et S. HOUIVET (US Granville)

## Ordre du jour

1. Echanges sur la saison précédente
2. Actions « extra-sportives » proposées
3. Validation planning annuel 2025-2026 et début 2026-2027

Notre partenaire majeur



District de Football de La Manche ▲ Le Hameau Thomasse ▲ 50880 PONT-HÉBERT ▲ ☎ 02 33 77 33 40  
district@manche.fff.fr ▲ comptabilite@manche.fff.fr ▲ arbitres@manche.fff.fr

[www.manche.fff.fr](http://www.manche.fff.fr)

## Préambule :

A la suite d'une réorganisation interne au sein des commissions du District de la Manche, réorganisation validée par le Bureau et le Comité Directeur de septembre 2025, Cloé Mariette, Vice-Présidente du secteur nord, a repris l'organisation et le développement du FOOT PARTAGE sur le département.

Le Président Stéphane Hamon accompagné de Cloé Mariette, Vice-présidente Secteur Nord, remercie le club FC.Equeurdreville-Hainneville pour la mise à disposition de son CLUB HOUSE pour le lancement de la saison foot partagé 2025-2026

## **Echanges sur la saison précédente :**

Les divers clubs impliqués dans les rassemblements étaient satisfaits de l'année écoulée avec les solutions apportées lors de la période hivernale. En effet, le District de la Manche, grâce au soutien de ses partenaires, a pu mettre à disposition des structures ou réserver des créneaux auprès des établissements pouvant accueillir les divers rassemblements.

Les clubs ont également précisé qu'ils avaient apprécié la participation financière du District de la Manche puisque ce dernier offre le goûter/repas d'après-match – point précédemment demandé par le club de l'US Granville lors d'un entretien pré-réunion.

Pour donner suite à ces échanges, la question de la restauration a également été abordée. La validation des repas pouvant être proposés (pizzas, sandwichs saucisses/frites, paninis, plateaux repas, etc.) a été acté dans la mesure où les dépenses restent raisonnables, afin de permettre au District de continuer à accompagner les clubs développant la pratique du foot partagé.

Il a été rappelé que les clubs doivent demander des factures libellées au nom du District de Football de la Manche et les faire parvenir au service comptabilité du District à l'adresse suivante : [comptabilite@manche.fff.fr](mailto:comptabilite@manche.fff.fr)

**Il a également été rappelé l'importance de licencier l'ensemble des pratiquants pour s'assurer de toute couverture en cas de problèmes. La licence demandée est la licence FOOT LOISIRS.**

**Ce point a été validé par les clubs. Toutefois, ils ont fait part aux responsables du District présents des difficultés qu'ils pouvaient rencontrer (relation absente**

**ou difficilement accessible entre les structures/tuteurs et le club concerné, variation des pratiquants selon l'état de santé, etc.)**

### **Actions « extra-sportives » proposées**

Cloé MARIETTE, a proposé des activités « extra-sportives » afin que les joueurs du FOOT PARTAGE puissent bénéficier des avantages.

- Participation à l'action Téléthon de Carentan (5 et 6 décembre)

Malheureusement, à l'unanimité, les clubs présents ont refusé la participation à cet évènement en raison des difficultés organisationnelles avec les structures ainsi que la disponibilité des joueurs le weekend.

- Sortie Stade Malherbe de Caen

Les clubs présents ont effectivement accueilli l'idée avec grand plaisir. Le District de la Manche, comme énoncé par le Président Stéphane Hamon, se fera un plaisir d'offrir les places à l'ensemble des joueurs pouvant participer au match. Après avoir regardé le planning des matchs du Stade Malherbe de Caen, la date a été fixée au **vendredi 23 janvier 2025**.

Il a ainsi été décidé que les clubs peuvent d'ores et déjà convier leurs licenciés, en fonction des disponibilités de ceux-ci. Afin de valider le nombre de places par club à réserver, il est demandé à chaque club de prendre contact dès que possible auprès de Kévin Sauvey [ksauvey@manche.fff.fr](mailto:ksauvey@manche.fff.fr).

### **Validation d'un planning annuel (Saison 2025-2026 et début 2026-2027)**

Chaque club présent a fait part de son souhait de recevoir un rassemblement mais également le souhait de se réunir deux fois dans l'année (début et fin de saison)

A la suite des discussions, un planning annuel (secteur Nord) a été émis. Il a été décidé :

- Rassemblement tous les 3<sup>ème</sup> jeudi du mois
- Planning réalisé jusqu'octobre 2026 pour permettre une organisation avec les structures associées.

# FOOT PARTAGÉ - Saison 2025-2026

Horaires : 18h00 - 20h00

MOIS	DATES	Secteur Nord	Secteur Centre / sud
NOVEMBRE	13-nov	Cotent'indoor niveau 1 & 2	
	20-nov	Cotent'indoor niveau 3 & 4	
DÉCEMBRE	Décembre	<b>Rassemblement Noel à JEAN JAURES à Confirmer</b>	
	18-déc	<b>Repli Cotent'indoor</b>	
JANVIER	15-janv	Cotent'indoor ou AS Tourlaville	
	<b>Vendredi 23 janvier Sortie Stade malherbe</b>		
FÉVRIER	12-févr	Cotent'indoor ou ES Pointe Hague	
MARS	19-mars	AS Valognes	
AVRIL	09-avr	FCEH	
	Avril	<b>Samedi – Date non définie Rassemblement LFN</b>	
MAI	21-mai	ES Plain	
JUIN	04-juin	<b>Coutances – Rassemblement départemental</b>	
	13-juin	<b>Fête du Foot en Famille ES Pointe-Hague</b>	

- Ce planning sera mis en ligne et valorisé au même titre que les matchs de compétitions.

Pour conclure, il a été demandé que des photographies soient envoyées au District de Football de la Manche afin de pouvoir valoriser la pratique et mettre régulièrement des publications de ces rassemblements sur les réseaux.

La réunion s'est clôturée par un pot de l'amitié offert par le District de la Manche.

La Responsable de la commission,

C. MARIETTE



**PV MIS EN LIGNE LE 27 OCTOBRE 2025**